

**Direction : Direction Générale**

**Secrétariat Général**

**REF : SECGEN2008008**

**Signataire : MG/PC**

**OBJET : Désignation des membres du conseil municipal au sein de la commission "gestion du patrimoine - transports - circulation - stationnement".**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le maire est Président de droit,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

ARTICLE UN : Décide de former la commission municipale gestion du patrimoine - transports - circulation – stationnement, de fixer sa composition à 11 membres et de désigner les conseillers municipaux suivants :

- 7 élus du groupe « Changer à gauche pour Aubervilliers » : Brahim HEDJEM, Jean-François MONINO, Omar AIT BOUALI, Daniel GARNIER, Bernard VINCENT, Djamila KHELAF, Tedjini-Michel MAIZA.
- 2 élus du groupe « Groupe Communiste et Citoyen Tous ensemble pour Aubervilliers » : Gérard DEL MONTE, Laurence GRARE.
- 1 élu du groupe « Union du Nouvel Aubervilliers » : Christiane DESCAMPS.
- 1 élu du groupe « Aubervilliers en marche pour le changement » : Fayçal MENIA

ARTICLE DEUX : Dit que lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion la commission désignera 1 vice président qui pourra la convoquer et la présidera si le maire est absent ou empêché.

le Maire